GALERIES
MAMAN LOUISE
MEUBLES
CADEAUX pour FÊTES
Chaises-longues. - Glaces
LITERIES - MATELAS
Immense choix. Bas prix
179, Rue de Lannoy, et 98, Coin rue Saint-Jean
(Tél. 27-47)

75e Année. — N° [illegible] — Le numéro : 25 centimes — VENDREDI 6 JUIN 1930.

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS..... Nord et limitrophes..... 3 mois, 22.00 ; 6 mois, 40.00 ; 1 an, 76.00 — France et Belgique..... » 23.00 ; » 43.00 ; » 80.00 — Etranger : Tarif A ..... » 35.00 ; » 70.00 ; » 140.00 — Tarif B ..... » 50.00 ; » 100.00 ; » 200.00

ANNONCES..... REDACTION..... ROUBAIX..... 63 à 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter. 6. — TOURCOING... 33, rue Carnot. Téléph. 37. — LILLE..... 3, rue Faidherbe. Tél. 57.07. — PARIS..... 13, boulevard des Italiens. Tél. Louvre 09.49.

CHÈQUES POSTAUX 87 LILLE

Anniversaire d'Inauguration des CHAUSSURES DOLLY
20, Rue de Lannoy, 20
ROUBAIX
PROFITEZ DES SÉRIES RÉCLAME
Un superbe DÉJEUNER est offert à tout acheteur

Monseigneur Liénart, évêque de Lille est créé cardinal

Nous recevions hier avec joie de Rome une information qui nous donne une nouvelle preuve de l'affection du Pape pour la France et qui témoigne en même temps de la prédilection de Pie XI pour le diocèse de Lille et pour son jeune et éminent évêque: Mgr Liénart sera créé Cardinal au prochain Consistoire.

Celui qui, il n'y a pas deux ans, était encore curé-doyen de Saint-Christophe à Tourcoing, qui reste le plus jeune évêque de France, devient, à quarante-six ans, prince de l'Eglise, membre du Sacré-Collège, c'est-à-dire conseiller du Souverain Pontife et prend place dans la glorieuse lignée des Cardinaux français, les Charost, les Verdier, le regretté Mgr Luçon, le grand Lavigerie!

Une si rapide élévation pourrait surprendre si l'on ne connaissait, d'une part, la volonté de Pie XI de donner sa confiance à des hommes dont il a pu éprouver par lui-même le caractère, l'activité et les mérites, à des hommes « nouveaux », ayant assez de hardiesse pour entreprendre l'action qu'il juge utile; si l'on ne savait, d'autre part, qu'en plaçant il y a seize mois M. l'abbé Liénart à la tête du diocèse de Lille, l'un des plus grands et des plus difficiles de France, le Pape ne s'était pas trompé et avait bien élu un Evêque selon son cœur.

L'action épiscopale de Mgr Liénart, en effet, a correspondu en toutes choses aux vues et aux désirs du Souverain Pontife. L'éminente dignité à laquelle est appelé l'Evêque de Lille s'adresse donc à la personne. Mais il n'est pas défendu à notre fierté locale de penser que le Saint-Père a voulu aussi faire un particulier honneur au diocèse, le plus jeune de France, lui aussi, mais l'un des plus importants et des plus magnifiques par sa foi active et généreuse, débordant en œuvres, en institutions, et qui, vraiment, est un exemple pour le monde chrétien.

En mettant l'éclatante pourpre romaine sur les épaules de notre Evêque, de notre

Mgr LIÉNART.

populaire Evêque, sympathique à tous, même à ceux qui ne reconnaissent pas la loi chrétienne, Pie XI fait briller cet exemple aux yeux du monde catholique.

On ne trouverait sans doute pas, dans les temps modernes, de précédent de cette élévation au cardinalat de l'Evêque d'un diocèse qui n'a pas vingt ans d'existence.

Quand Mgr Liénart devint Evêque de Lille, le 5 octobre 1928, il était surtout connu dans le Nord comme ancien aumônier du 201e régiment d'infanterie. A ce titre-là, sa nomination fut accueillie sans distinction de croyances ni d'opinions, par les anciens combattants qui l'avaient vu à l'œuvre sur le champ de bataille, avec un véritable enthousiasme. Sa simplicité, son dévouement, son tranquille courage, lui avaient conquis tous les cœurs. Le nouvel Evêque de Lille était chevalier de la Légion d'honneur, titulaire de la Croix de guerre et de six citations élogieuses et mille fois méritées.

Il était chargé d'une lourde et délicate mission: proclamer la vérité catholique sans atténuation, faire régner la charité évangélique intégrale sans acception de personnes, mais toutefois avec une faveur marquée pour les humbles, à l'exemple du Maître. Véritable mission d'Evêque, de gardien de la tradition du Christ et de défenseur des faibles.

Dans la sympathie dont il était entouré, dans l'éclat de ses services religieux et civiques, Mgr Liénart puisait une grande force pour entreprendre cette tâche avec chance de succès. Le trait le plus marqué du caractère du nouveau prince de l'Eglise est, sans doute, la volonté tenace; quand il a décidé une chose, Mgr Liénart l'accomplit. Avec une souriante courtoisie, avec une douceur dont on ne peut se déprendre et qui cachent une fermeté de roc, l'Evêque de Lille impose sa décision.

Sans jamais céder sur les principes, Mgr Liénart, par sa magnifique conduite patriotique, par la loyauté de son attitude civique, par son tact et sa diplomatie, a su entretenir les meilleurs rapports avec l'autorité publique, rendant ainsi le service de montrer que les deux pouvoirs peuvent très bien s'entendre et collaborer pour le bien du peuple.

Son épiscopat a déjà été signalé par tant de gestes spontanés, courageux, heureux à la fois bien chrétiens et bien français, que nous ne pouvons les rappeler tous ici. Contentons-nous d'évoquer le dernier en date, dont une « courée » de Roubaix a été le théâtre et qui amenait l'Evêque de Lille au foyer d'une humble famille ouvrière pour donner la confirmation à deux jeunes filles malades. Cette démarche de Mgr Liénart fit sur la population ouvrière de la région une profonde impression.

On n'a pas oublié non plus que l'Evêque de Lille reçut du Pape un témoignage très vif de satisfaction pour son attitude dans les conflits sociaux.

⁂

L'élévation de Mgr Liénart au cardinalat honore deux fois Lille, puisque son Evêque est né au chef-lieu même du diocèse, le 7 février 1884, d'une famille qui a donné au pays un autre grand citoyen, Charles Delesalle, l'héroïque maire de Lille pendant la guerre et l'occupation.

Mgr Liénart a fait ses études au Collège Saint-Joseph de sa ville natale, au Séminaire Saint-Sulpice, à l'Institut Catholique de Paris et au Séminaire français de Rome. Il est docteur en théologie, licencié ès-sciences bibliques, licencié ès-sciences, ancien professeur au Grand Séminaire de Saint-Saulve. En août 1926, il succédait à Mgr Leclercq comme doyen de Saint-Christophe à Tourcoing. C'est là que, le 5 octobre 1928, le choix de Pie XI vint le chercher pour le placer sur le siège épiscopal de Lille.

⁂

Nous rappelions tout à l'heure que le diocèse de Lille avait été créé en 1913. Il fut érigé officiellement par le vénéré cardinal Luçon, archevêque de Reims, qui vient d'entrer dans la tombe après une vie admirable d'archevêque et de Français. Par un curieux rapprochement, c'est le troisième évêque du diocèse érigé par lui qui reçoit son titre de Cardinal.

Depuis longtemps, c'est-à-dire croyons-nous, depuis le cardinal Despretz, archevêque de Cambrai, les diocèses du Nord n'avaient pas eu cet honneur.

Mgr Liénart l'accueillera avec la même simplicité qui a fait aimer de « ses » pollus l'aumônier de la Grande Guerre et vénérer de ses diocésains le jeune Evêque qui apparaît si bien comme le représentant du Christ parmi eux.

Que S. E. le Cardinal Liénart sache de quelle joie sincère, de quelle fierté son élévation nous remplit et remplit les populations du Nord et que le nouveau prince de l'Eglise veuille bien agréer nos respectueuses et chaleureuses félicitations et nos vœux pour la fécondité de son action évangélique.

Le « Journal de Roubaix ».

Mgr Liénart, évêque de Lille rentrant de Paris, a été reçu hier soir en gare de Lille par une foule d'amis qui tenaient à lui présenter leurs félicitations. A sa descente du rapide de 22 h. 18, deux jeunes filles Mlles Duforest et Dhellemmes lui ont offert des fleurs.

Parmi les personnalités présentes, on remarquait ; MM. les vicaires généraux Henri Dutoit, archidiacre ; Paul Dutboit, supérieur du Grand Séminaire ; Delannoy, archidiacre des Flandres ; MM. les chanoines Masure, Glorieux, Six et Detrez ; MM. Victor Diligent, A. Dhellemmes et Adolphe Delmasure, de Roubaix.

Sa Grandeur eut un mot aimable pour chacun et quitta la gare aux cris de « Vive le cardinal ». Il est rentré à l'évêché, accompagné de son secrétaire particulier, M. le chanoine Lotthé.

Le sultan du Maroc en France

LE SULTAN DU MAROC (en fez et burnous blanc) DESCENDANT DU « NICOLAS-PAQUET » A SON ARRIVÉE A MARSEILLE (V.P.)

A l'Exposition coloniale

LE MARÉCHAL LYAUTEY DONNE LE PREMIER COUP DE PIOCHE DES TRAVAUX DES PAVILLONS MILITAIRES (Photo H. Manuel.)

BILLET PARISIEN

Libéralisme ou étatisme

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS 5 JUIN (MINUIT.)

Tandis qu'en séance publique la Chambre discutait cet après-midi le projet d'adhésion à l'acte général d'arbitrage, la Commission des Finances entendait les membres du Cabinet au sujet du projet de loi sur l'outillage national. La politique économique du Gouvernement a été exposée à plusieurs reprises par M. Tardieu lui-même et, dans le discours de Dijon, il en a défini les principes. Le Cabinet Tardieu s'attache à rénover les forces nationales sous toutes leurs formes. Il ambitionne, on le sait, d'ouvrir pour notre pays une ère de prospérité, et si tant de difficultés d'ordres divers ont fait obstacle à la réalisation de ce dessein, il ne faut s'en prendre qu'aux circonstances.

Mais dans quelle mesure un Gouvernement peut-il créer de la prospérité ? Une controverse théorique s'est engagée à propos du discours de Dijon; certains critiques, par ailleurs nullement hostiles au Gouvernement actuel, n'avaient pas hésité à reprocher à la politique du Cabinet une tendance étatiste.

M. Tardieu a déclaré que la vieille doctrine libérale du « laissez faire » et du « laissez passer » avait été bonne en son temps, mais qu'elle ne suffisait plus aujourd'hui, en face de la concentration des capitaux et de l'internationalisation des affaires. Ainsi formulée, pareille profession de foi peut évidemment passer pour une doctrine étatiste, mais il faut bien comprendre toute la pensée du président du Conseil pour en apprécier la véritable portée.

M. Tardieu ne sacrifie pas au marxisme qu'il a, au contraire, stigmatisé; ce qu'il revendique pour l'Etat, c'est, non pas une omnipotence tyrannique propre à étouffer les initiatives et à décourager les efforts, mais un droit de contrôle destiné à assurer le fonctionnement normal de la machine économique.

Nous ne contestons pas qu'un Gouvernement prenant l'arbitraire pour l'autorité pourrait, une fois entré dans cette voie, fausser, au point de le briser, le mécanisme des lois économiques qui, en dépit d'apparences contraires, ont une existence très réelle, mais ne se manifestent que le jour précisément où l'on cherche à les contrarier. C'est, pour le Pouvoir, affaire de tact et de mesure et s'il ne manque ni de l'un ni de l'autre, son intervention ne peut avoir que de bons effets.

Les jardiniers qui soutiennent de tuteurs les jeunes arbustes et les entourent de soins, ne contrarient pas la nature ; ils se bornent à l'aider, à la corriger aussi sur tous les points où la chose est possible. Un Gouvernement doit agir de même sur le plan économique.

Le projet des grands travaux s'inspire de cet ordre d'idées ; il doit stimuler une activité déjà existante. La Chambre, en le discutant, aura l'occasion d'apprécier les diverses doctrines qui ont été agitées à cette occasion.

R...

LETTRE DE BRUXELLES

Pour le « bon travail »

(*D'un correspondant particulier*)

BRUXELLES, 5 JUIN 1930.

La France, à l'Exposition de Liége, a des stands remarquables qui montrent la puissance et les résultats de son enseignement supérieur technique. La Belgique, dans le domaine primaire et secondaire, n'est pas moins digne d'admiration. Ainsi les deux nations se complètent sur le terrain professionnel ; et les visiteurs de l'Exposition ont, grâce à elles, l'occasion d'admirer l'effort tenté en Belgique et en France, pour donner à la jeunesse ouvrière les moyens de réaliser au mieux le rôle économique et social qui est le sien.

M. Heyman, ministre de l'Industrie et du Travail, a profité de l'Exposition , de cet ensemble de l'enseignement professionnel, pour suggérer des directives sages dans ce domaine important. Il a particulièrement insisté sur la nécessité de le moderniser, afin qu'il soit à la hauteur des exigences de la vie économique moderne. Celle-ci évolue avec une rapidité déconcertante. « Il faut, dit le ministre, que l'Enseignement technique, qui n'existe que pour l'industrie, évolue de même ; et bien que ces perpétuelles innovations demandent un effort constant d'adaptation, il faut que nous le fassions avec enthousiasme et conviction : de lui dépendent le bien-être des ouvriers, la prospérité de l'industrie, l'expansion économique de la Patrie. »

Mais, les écoles techniques, si perfectionnées soient-elles, seront inopérantes, si elles n'ont pas d'élèves. Et le ministre d'insister sur la nécessité de la propagande pour amener les jeunes travailleurs aux écoles techniques. Certes, le nombre des élèves augmente ; on accueille avec plus de sympathie l'idée même de l'Enseignement professionnel. Cependant, il y a moyen de faire davantage.

« J'ai essayé à diverses reprises, dit le ministre, de créer en faveur de l'Enseignement technique un mouvement d'opinion. La presse a accueilli avec sympathie les tentatives faites en ce sens. S.M. le Roi lui-même, au cours de nombreux voyages d'études et d'inpection, a voulu montrer le prix qu'il attachait à l'Enseignement technique.

» Songeons, insiste M. Heyman, à ce qui pourrait être entrepris pour faire pénétrer dans toutes les classes sociales cette idée maîtresse : faire fréquenter les établissements professionnels par tous ceux, par toutes celles qui travaillent dans l'industrie, le commerce, l'agriculture. »

C'est d'ailleurs le sentiment de ceux qui, en Belgique, sont conscients des responsabilités de l'heure et qui n'oublient jamais que l'industrie belge, vivant d'exportations, ne pourra triompher que si sa main-d'œuvre est formée, cultivée, et soucieuse de « bon travail ».

S...

Le prince de Galles a présidé l'inauguration de la statue du maréchal Foch, à Londres

Londres, 5 juin. — Ce matin s'est déroulée, sur la place de Grosvenor-Gardens, la cérémonie de l'inauguration de la statue équestre élevée à la mémoire du maréchal Foch, à laquelle s'était rendu le général Weygand pour représenter le Gouvernement français ; M. de Fleuriau, ambassadeur de France, et toutes les personnalités de la colonie française ainsi qu'un grand nombre d'anciens combattants britanniques y assistaient. On remarquait parmi les invités du Comité chargé de l'érection du monument à la mémoire du maréchal Foch, le duc et la duchesse de Levis-Mirepoix ; le marquis de Montcalm ; le comte de Chaffault ; le comte de Montcalm ; le baron Roger ; le comte Fleury ; le comte de Ramel, député du Gard, et la comtesse de Ramel ; M. Laglenne ; M. Beauchesne, de la délégation canadienne à Paris.

La place, d'ordinaire si bruyante au voisinage de la gare de Victoria, était, malgré l'affluence, remarquablement silencieuse.

Vers 11 heures, une compagnie de la garde écossaise, en grande tenue et en bonnet à poils, était venue prendre position devant le monument encore voilé. Peu après, arrivèrent successivement le prince de Connaught, le duc de Nonnaugz, auxquels M. de Fleuriau a présenté Mme la maréchale Foch et ses deux filles.

A 11 h. 15, salué par l'hymne royal, est arrivé le prince de Galles, revêtu de la grande tenue de colonel du régiment de la garde galloise. Après avoir passé en revue la compagnie d'honneur et salué le drapeau, le prince s'est entretenu pendant quelques instants avec Mme Foch, le général Weygand et l'ambassadeur de France. Puis il a prononcé une allocution célébrant les hautes vertus militaires de l'ancien généralissime des armées alliées qui était également fieldmarshall de l'armée britannique. C'est au son de la *Marseillaise* que furent ensuite enlevés les drapeaux français et anglais qui recouvraient le monument.

Le silence religieux observé par les milliers d'assistants qui s'étaient découverts et par de nombreux ouvriers d'un chantier voisin également tête nue, traduisait la part sincère que prenait la population présente au tribut de reconnaissance rendu au vainqueur de la grande guerre.

A l'issue du discours du prince héritier, le duc de Connaught a déposé sur le socle du monument une magnifique couronne de fleurs naturelles, après que les trompettes eurent sonné *Aux Champs*.

Le « Comte-Zeppelin » atterrit à Séville et reprend son vol

Madrid, 5 juin — A 7 h. 30, (heure de Greenwitch) le *Comte-Zeppelin* était signalé à 150 milles de Lisbonne, se dirigeant sur Porto.

Il a survolé à 9 h. 50 l'escadre allemande ancrée dans le port de Caseaes et Lisbonne à 10 h. 30, se dirigeant vers Séville.

Le dirigeable est arrivé au-dessus de Séville à 15 h. 20.

Il a atterri à 17 h. 05 et, après avoir embarqué des passagers et le courrier postal, il a repris son vol à 17 h. 25.

M. Désiré Ferry, ministre de la Santé publique a présidé à Lille la deuxième journée du Congrès national de la Mutualité

C'est encore dans une atmosphère de fête que s'est déroulée hier, à Lille, la deuxième journée du Congrès national de la Mutualité.

Tandis que, toute la matinée et l'après-midi, les Commissions ont mis au point les questions soumises à leurs délibérations, M. Désiré Ferry, ministre de la Santé publique, qui, pendant toute la journée, honora les congressistes de sa présence, leur témoignant ainsi tout l'intérêt qu'il attache à leurs assises, participa aux différentes manifestations.

L'ARRIVÉE DU MINISTRE

Le ministre de la Santé publique, accompagné de M. Max Brusset, chef-adjoint de son cabinet, est arrivé à Lille, par le rapide de 10 h. 55.

Il fut reçu à la gare par M. Langeron, préfet ; M. le général Vincent ; M. le colonel d'état-major Lagarde ;MM. Boujard, secrétaire général ; Simon, chef de cabinet du préfet; Roussel, directeur de la Mutualité ; Coutel, député ; Petit, président de la Fédération de la Mutualité ; Degouy, président de l'Union départementale ; Spriet, adjoint au maire.

Une compagnie du 43e d'infanterie, avec la musique et le drapeau, rendait les honneurs sur la place de la Gare, garnie de curieux sympathiques.

Après avoir passé devant le front des troupes, le ministre se rendit, en automobile, avec tous les officiels et sous l'escorte de gendarmes à bicyclette, à Saint-Maurice.

A LA MATERNITÉ JULIA-BÉCOURT

On désirait lui faire visiter la maternité Julia-Bécourt, aux confins du territoire de Lille, près de Mons-en-Barœul, de l'autre côté du pont du Lion-d'Or.

Il y fut reçu par Mme Langeron ; Mme Coisne, la présidente ; plusieurs dames du Comité de direction.

Dès l'entrée de l'immeuble s'offrait à la vue le spectacle charmant toutes les mères soignant leurs bébés dans le jardin ensoleillé qui précède l'entrée.

Les uns étaient tenus sur les bras ; d'autres couchés dans de petits hamacs et abrités par des parasols aux couleurs vives.

Le ministre visita en détail la maison : les sous-sol avec leur salle de bain, les chambres-dortoirs du rez-de-chaussée et des étages, les dépendances et notamment la salle où M. le docteur Deleau a installé les petits dont l'état maladif ou débile réclame des soins spéciaux.

M. Ferry se fit donner par le praticien de multiples détails sur le fonctionnement de la maison qui abrite une moyenne de 80 à 90 mères, dont un certain nombre sont étrangères. Il s'agit, comme on le sait, de mères abandonnées. On ne se préoccupe ni de leur état civil, ni de leur origine.

Elles restent après la naissance du bébé pendant quatre mois.

L'établissement, qui a connu des développements successifs, va encore s'agrandir à l'extrémité du jardin par la création d'une crèche.

LA VISITE D'HABITATIONS A BON MARCHÉ

En sortant de la maternité Julia-Bécourt, le ministre se rendit à Mons-en-Barœul, avenue de la Liberté, où l'Union des Sociétés de secours mutuels a fait bâtir une quarantaine d'habitations à bon marché.

M. Ferry visita l'une d'elles, où il fut reçu très simplement dans le petit salon préparé avec tout le soin et même toute l'élégance désirable pour une telle visite.

De Mons-en-Barœul, le cortège ministériel passa par Flers-Breucq, rejoignit le Grand Boulevard, revint à Lille où, après un court arrêt à la Préfecture, le ministre se rendit à la rencontre de l'ambassadeur des Etats-Unis, de l'arrivée duquel nous parlons d'autre part.

LE BANQUET

Le Comité d'organisation du Congrès a offert en l'honneur de M. Désiré Ferry un banquet qui a eu lieu à 13 heures dans les salons de l'Hôtel Carlton, dans une atmosphère d'intimité que rendait plus charmante la présence des dames.

Parmi les convives qui entouraient M. le Ministre de la Santé publique qui présidait la table d'honneur, nous avons noté: MM. Langeron, préfet du Nord; Georges Petit, président de la Fédération de la Mutualité; Daniel-Vincent et Auguste Potié, sénateurs; Gaston Roussel, directeur de la Mutualité au ministère du Travail; Mmes Langeron, Petit et Coisme; M. Victor Degouy, président de l'Union départementale et Mme Degouy; MM. Spriet, adjoint au maire de Lille; Coutel et Lierman, députés; les docteurs Grinda et Lille; Thaune, consul de Belgique; Brzezinski, consul de Pologne; Netousek, consul de Tchécoslovaquie; le général Boquet; Boujard, secrétaire général de la Préfecture; Sculfort, président du C.R.C.I.A. du Nord; le docteur Marmier, directeur de l'Institut Pasteur; Thellier de Poncheville, conseiller d'arrondissement; Goulin, du journal « La Mutualité », de Marseille; Louis Watine, président des Œuvres d'après-guerre, etc...

Au dessert, M. Langeron prenant la parole, a rendu hommage à l'action sociale du ministre de la Santé publique après avoir souligné avec plaisir que dans le Nord les préoccupations économiques marchent de pair avec les œuvres sociales.

M Spriet a salué ensuite M. Désiré Ferry au nom du maire de Lille, et lui a exprimé la sympathie respectueuse de la population lilloise.

Après que M. Petit eût célébré la grandeur de l'œuvre de la mutualité, M. Daniel-Vincent a salué à son tour le ministre de la Santé publique et rappelé que les problèmes qui lui sont soumis sont de ceux qui importent le plus à la nation.

Pendant les quelques jours que vous allez passer chez nous, a-t-il ajouté, on parlera beaucoup, dans certains pays, cela suffit. Ici la parole vient après les actes pour relater ce qui a été fait; et ce qui a été fait, c'est beaucoup comme vous en jugerez, dans un département où depuis longtemps, les œuvres d'entr'aide et de solidarité fleurissent et prospèrent.

M. Désiré Ferry, terminant la série des toasts a exprimé sa joie d'assister à quelques-unes des manifestations du Congrès et affirmé avec force que le ministère de la Santé publique s'intéresse vivement à tous ses travaux. Il a salué les personnalités présentes et après avoir rendu hommage à tous ceux qui travaillent pour que le Nord soit toujours à la tête du progrès social, les a assurés que le concours et l'appui du Gouvernement ne lui manqueraient pas dans cette noble tâche.

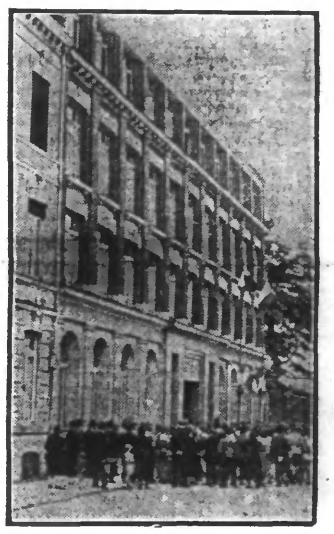

(Photo du « Journal de Roubaix ».)
LA MATERNITÉ MUTUALISTE

L'inauguration de la Maternité Mutualiste Georges Petit

A l'issue du déjeuner, le ministre et les personnalités présentes sont montés en auto et se sont rendus place Rihour. Après un court arrêt pendant lequel M. Désiré Ferry a déposé une gerbe de fleurs au pied du monument aux morts de Lille, le cortège officiel s'est rendu par la rue Nationale et le boulevard de la Liberté à la Maternité mutualiste Georges Petit, érigée rue Patou, derrière l'Hôtel de la Mutualité, dont il devait présider l'inauguration.

Tandis qu'un piquet de gendarmes et une compagnie du 43e R. I. lui rendent les honneurs, le ministre est reçu sur le seuil de l'édifice par M. Degouy, président de l'Union départementale des Sociétés de secours mutuels du Nord de la France et M. le professeur Paucot, médecin-chef de l'établissement, entourés d'internes et d'infirmières en blouses blanches, et conduit dans la cour intérieure de l'immeuble.

M. Degouy le remercie et chaleureusement de l'honneur qu'il fait aux mutualistes du Nord en

(Photo du « Journal de Roubaix ».)
LA RÉCEPTION DU MINISTRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE A LA MATERNITÉ MUTUALISTE
De gauche à droite: M. LE PROFESSEUR PANCOT, médecin-chef ; M. LANGERON, préfet du Nord ; M. DÉSIRÉ FERRY, ministre de la Santé publique.